

COMMUNIQUÉ

ASSEMBLEE NATIONALE – PARIS

Judi 26 septembre 2019

COLLOQUE « SCANDALES SANITAIRES, SCANDALES DEMOCRATIQUES »

Le 26 septembre 2019 s'est tenu le Colloque des « Scandales sanitaires, Scandales démocratiques » à l'Assemblée Nationale, à l'initiative de François RUFFIN, Député.

L'association R.E.S.I.S.T. était représentée par Emilie GILLIER et Carole SURTEL, accompagnées par Maître Charles JOSEPH-LOUDIN, avocat et conseil juridique de l'association.

Emilie GILLIER est intervenue sous le thème « Démocratiser les institutions », voici le texte qui a été lu :

Comme 175.000 femmes en France, il m'a été proposé le dispositif médical Essure®.

C'est une méthode de contraception définitive, pour les femmes, développée par la société Conceptus, rachetée et commercialisée par la firme Bayer, et dont l'utilisation a été approuvée en 2002 en France.

Il s'agit d'une méthode de stérilisation tubaire, les micro-implants sont constitués de fibres de Polytéraphalate d'éthylène, de nickel-titane-chrome, et d'acier inoxydable.

Une fois ces micro-implants placés dans les trompes, ils engendrent une réaction inflammatoire, et vont boucher les trompes.

Cette intervention peut se faire avec ou sans anesthésie générale, aucune incision n'est requise.

Comme beaucoup de femme en errance contraceptive en France, j'ai accepté l'implantation de ce dispositif médical, qui me garantissait une contraception fiable, sans contrainte et sans hormone.

L'autorisation de mise sur le marché d'un dispositif médical, quel qu'il soit, s'effectue dans un cadre de réglementations européennes, qui impose aux fabricants l'apposition d'un marquage CE sur leur produit, avant commercialisation.

Les critères pour que les objectifs « santé et sécurité » du produit soient atteints, sont :

- *L'utilisation ne doit pas compromettre la santé et la sécurité des patients,*
- *Le résultat attendu doit être obtenu,*
- *Les risques éventuels doivent être acceptables au regard des bienfaits.*

En 2018, le documentaire « The Blending Edge » (en français, Les Blessures de la Médecine), diffusé sur Netflix, les révélations du Consortium International des journalistes « Implants Files », le reportage « Tous cobayes » présenté par Elise LUCET, ainsi que les témoignages de centaines, de milliers de femmes et d'hommes à travers le monde, révèlent que :

- *L'encadrement de la mise sur le marché des dispositifs médicaux, n'est pas ou peu diffusé,*
- *L'information auprès des porteurs(euses) de ces dispositifs n'est pas ou peu encadrée,*
- *Les risques connus des dispositifs médicaux, ne sont pas ou peu diffusés,*
- *La prise en charge postpose n'est pas ou peu encadrée, voire inexistante,*
- *Il n'y a pas de principes de précaution efficaces, malgré les nombreuses alertes de l'association R.E.S.I.S.T en ce qui concerne l'implant Essure®, dès 2016*

Nous savons à présent qu'un simple filet de mandarines peut recevoir le marquage CE, simplement par le dépôt d'un rapport sur les bienfaits du dispositif en question.

COMMUNIQUÉ

Nous savons à présent, qu'il est possible qu'une étude, commanditée et rémunérée par un laboratoire, peut être approuvée, alors qu'il y a un conflit d'intérêt évident, que des études courtes et sur des panels réduits, peuvent suffire à l'obtention d'une autorisation.

... / ...

Quand les lobbys encaissent, c'est la démocratie qui trinque. Car ce sont les contribuables qui paient, par le biais de la Caisse Primaire Maladie, qui prennent en charge les frais de ces dispositifs, tout comme les nombreux frais médicaux des femmes en errance médicale, à cause des effets indésirables dû au dispositif médical Essure®

Le 15 Septembre dernier, j'étais à Rome, aux côtés des victimes italiennes qui se battent pour une reconnaissance et la mise en place d'un protocole d'explantation comme il en existe un en France.

Pour faire suite à la manifestation internationale et pacifique, une pétition est en ligne, depuis mardi, à l'initiative des italiennes, je vous livre un extrait : « ... Nous demandons au laboratoire de rembourser à la santé publique, à nous contribuables, tous les coûts liés à l'implantation, et au retrait du dispositif... »

Cela résume bien la situation.

Voici mes propositions :

- *Je souhaite que la mise sur le marché de tous les dispositifs médicaux soit encadrée par des études scientifiques indépendantes et contre-vérifiées, et qu'elles soient rendues publiques,*
- *Que les matériaux utilisés pour la fabrication des dispositifs fassent l'objet d'une étude de biocompatibilité poussée,*
- *Que les personnes porteuses actuellement de dispositifs médicaux, quels qu'ils soient, reçoivent une information les prévenant des effets indésirables possibles induits par leur dispositif,*
- *Qu'un parcours de suivi médical spécifique soit mis en place, pour garantir un encadrement de qualité et spécifique et ainsi éviter les errances médicales,*
- *Qu'une reconnaissance de notre statut de victimes des dispositifs médicaux, dans le cas des victimes de l'implant Essure®, soit actée au plus vite.*

Je vous remercie de votre attention.

#EnsembleNousIronsEncorePlusLoin